

# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

[www.RWBClassAction.ca](http://www.RWBClassAction.ca)

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

Pour recevoir un paiement auprès du Fonds de règlement, chaque **réclamant étudiant Membre du Groupe** DOIT remplir le présent Formulaire de réclamation, ainsi que tous les documents à l'appui à l'Administrateur des réclamations **au plus tard le 28 février 2023 à 23 h 59 HNE**.

**Les réclamations tardives ne seront ni acceptées ni valides.**

Tous les renseignements inclus dans le présent formulaire de réclamation **demeureront confidentiels** entre Epiq et les avocats du Groupe. Les renseignements **NE** seront **PAS** communiqués aux défendeurs et à leurs avocats, ni aux témoins qui témoignent à l'appui de votre réclamation.

### INSTRUCTIONS RELATIVES À LA SOUMISSION

Vous pouvez choisir l'une des **trois (3) façons** suivantes pour soumettre un *Formulaire de réclamation pour les étudiants Membres du Groupe*, y compris tous les documents à l'appui :

<b>1. COURRIEL</b>	Envoyez votre formulaire de réclamation rempli par <b>courriel</b> à l'adresse : <b>info@RWBClassAction.ca</b>
<b>2. TÉLÉCOPIEUR</b>	Envoyez votre formulaire de réclamation par <b>télécopieur</b> au numéro : <b>1-866-262-0816</b>
<b>3. POSTE</b>	Envoyez votre formulaire de réclamation rempli par la <b>poste</b> à l'adresse suivante :  Administrateur des réclamations de l'Action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet Case postale 507, succursale B Ottawa (Ontario) K1P 5P6  Les réclamations envoyées par la poste doivent être envoyées <b>au plus tard le 28 février 2023</b> , le cachet de la poste faisant foi.

**Avez-vous des questions? Composez le numéro sans frais : 1-833-871-5362**

**Important : Ne** soumettez **aucun** renseignement ou document concernant les séances photo qui ont eu lieu **après** que vous étiez un étudiant à l'école du Royal Winnipeg Ballet, car ces séances photo **ne sont pas** visées par l'action collective.

Les étudiants Membres du Groupe comprennent toute personne inscrite à la Division générale, à l'École d'été, à la Division professionnelle, au Programme des aspirants, ou au Programme de formation des enseignants entre 1984 et 2015 et qui, lorsqu'ils étaient inscrits à l'école, ont été photographiés par Bruce Monk dans un cadre privé.

# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

#### SECTION A : COORDONNÉES DES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

L'Administrateur des réclamations utilisera les renseignements que vous fournissez pour traiter votre réclamation. Si ces renseignements changent, vous **DEVEZ** en informer l'Administrateur des réclamations par écrit.

Les champs marqués d'un astérisque \* sont obligatoires.

Prénom\*

Nom de famille\*

Date de naissance\*  
(AAAA-MM-JJ)

Adresse municipale\*

Ville\*

Province\*

Code postal\*

Pays\*

Adresse électronique

Numéro de téléphone\*

#### SECTION B : COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT

Si vous soumettez une réclamation **à titre de représentant légal d'un étudiant Membre du Groupe** (par exemple, délégué sous procuration) et/ou si vous soumettez une réclamation **au nom de la succession d'un étudiant Membre du Groupe**, vous **devez** remplir cette section et fournir des documents attestant que vous avez le pouvoir légal d'agir au nom de l'étudiant Membre du Groupe ou de sa succession.

Prénom\*

Nom de famille\*

Relation avec l'étudiant Membre du Groupe

Adresse municipale\*

Ville\*

Province\*

Code postal\*

Adresse électronique

Numéro de téléphone\*

En cochant cette case, je confirme que **je suis autorisé** à soumettre une réclamation au nom de l'étudiant Membre du Groupe et j'ai joint les documents à l'appui (par exemple, une copie de la procuration concernant les biens ou un certificat de décès et un testament ou un certificat de la nomination du fiduciaire testamentaire).

# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

#### SECTION C : RENSEIGNEMENT SUR LE DESTINATAIRE DÉSIGNÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LE DROIT DE LA FAMILLE (« LDF »)

Chaque étudiant Membre du Groupe peut désigner un membre de sa famille pour soumettre une réclamation d'indemnisation pour les membres de sa famille (le « Destinataire désigné en vertu de la LDF »). Si l'étudiant Membre du Groupe est approuvé par l'Administrateur des réclamations à titre d'étudiant Membre du Groupe admissible, le Destinataire désigné en vertu de la LDF aura automatiquement le droit de recevoir un **paiement forfaitaire unique d'au plus 2 500 \$**. Le Destinataire désigné en vertu de la LDF peut répartir ce paiement entre les membres de la famille comme il le juge nécessaire.

L'Administrateur des réclamations n'assume aucune responsabilité à l'égard de la répartition du paiement du Fonds LDF par le Destinataire désigné en vertu de la LDF entre les membres de sa famille.

Les paiements conformément à la LDF ne seront pas versés tant que l'Administrateur des réclamations n'aura pas déterminé **tous** les étudiants Membres du Groupe admissibles, moment auquel le nombre total de réclamations valides conformément à la LDF pourra être déterminé. Cela n'aura pas lieu avant la fin de la période de réclamation, c'est-à-dire, pas avant le 28 février 2023.

Les réclamants étudiants Membres du Groupe et leur Destinataire désigné en vertu de la LDF doivent répondre aux deux questions suivantes :

**Question n° 1\*** : Un Destinataire désigné en vertu de la LDF soumettra-il une réclamation conformément à la LDF? **Oui / Non**

Si vous avez répondu **Non** à la question n° 1 ci-dessus, veuillez passer à la **Section D**.

**Question n° 2** : Qui est le Destinataire désigné en vertu de la LDF?

Si vous répondez **Oui** à la question n° 1 ci-dessus, veuillez indiquer les coordonnées du Destinataire désigné en vertu de la LDF ci-dessous (les champs marqués d'un astérisque \* sont obligatoires) :

Prénom\*

Nom de famille\*

Adresse municipale\*

Ville\*

Province\*

Code postal\*

Pays\*

Adresse électronique\*

Numéro de téléphone\*

Veuillez indiquer votre relation avec l'étudiant Membre du Groupe\* :

Moi-même, au nom d'une  
personne mineure Membre du  
Groupe en vertu de la LDF

Parent

Enfant

Conjoint

Autre : \_\_\_\_\_

**Important** : Si une réclamation est soumise par un Destinataire désigné en vertu de la LDF, il **doit** également signer l'Attestation à la Section I, ci-dessous.

# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

#### SECTION D : RENSEIGNEMENTS REQUIS SUR L'INSCRIPTION

Les étudiants Membres du Groupe s'entendent de toutes les personnes qui ont fréquenté l'école du Royal Winnipeg Ballet **entre 1984 et 2015** et qui, tout en étant inscrites à l'École, ont été photographiées par Bruce Monk dans un cadre privé. Ils comprennent un sous-groupe composé de tous les étudiants Membres du Groupe dont les photos intimes prises par Bruce Monk ont été publiées sur Internet, vendues, publiées ou autrement affichées dans un cadre public (le *sous-groupe d'atteinte à la vie privée*).

Les réclamants étudiants Membres du Groupe doivent répondre aux quatre (4) questions suivantes :

Les champs marqués d'un astérisque \* sont obligatoires.

**Question n° 1\*** : Avez-vous fréquenté l'école du Royal Winnipeg Ballet à un moment donné **entre 1984 et 2015** ET, tout en étant inscrit à l'École, avez-vous été photographié par Bruce Monk dans un cadre privé? **Oui / non**

**Question n° 2\***

Si vous avez répondu **Oui** à la question n° 1, veuillez confirmer votre nom complet lorsque vous étiez inscrit au RWB :

Prénom (au moment de votre inscription) \*

Nom de famille (au moment de votre inscription) \*

**Question n° 3\*** : Indiquez les **années** au cours desquelles vous étiez un étudiant à l'école du Royal Winnipeg Ballet (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

<input type="checkbox"/> 1984	<input type="checkbox"/> 1990	<input type="checkbox"/> 2000	<input type="checkbox"/> 2010
<input type="checkbox"/> 1985	<input type="checkbox"/> 1991	<input type="checkbox"/> 2001	<input type="checkbox"/> 2011
<input type="checkbox"/> 1986	<input type="checkbox"/> 1992	<input type="checkbox"/> 2002	<input type="checkbox"/> 2012
<input type="checkbox"/> 1987	<input type="checkbox"/> 1993	<input type="checkbox"/> 2003	<input type="checkbox"/> 2013
<input type="checkbox"/> 1988	<input type="checkbox"/> 1994	<input type="checkbox"/> 2004	<input type="checkbox"/> 2014
<input type="checkbox"/> 1989	<input type="checkbox"/> 1995	<input type="checkbox"/> 2005	<input type="checkbox"/> 2015
	<input type="checkbox"/> 1996	<input type="checkbox"/> 2006	
	<input type="checkbox"/> 1997	<input type="checkbox"/> 2007	
	<input type="checkbox"/> 1998	<input type="checkbox"/> 2008	
	<input type="checkbox"/> 1999	<input type="checkbox"/> 2009	

**Question n° 4\*** : Dans quelle(s) **Division(s)** étiez-vous inscrit à l'école du Royal Winnipeg Ballet (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

<input type="checkbox"/> Division professionnelle
<input type="checkbox"/> Division générale ou récréative
<input type="checkbox"/> École d'été
<input type="checkbox"/> Programme des aspirants
<input type="checkbox"/> Programme de formation des enseignants

# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

#### SECTION E : RENSEIGNEMENTS REQUIS SUR LA SÉANCE PHOTO

**Question n° 1\*** : Vous **devez** fournir, au meilleur de vos souvenirs, des renseignements sur chaque séance photo avec Bruce Monk qui a eu lieu dans un cadre privé pendant que vous étiez inscrit en tant qu'étudiant au RWB entre 1984 et 2015.

**1a)\*** : Confirmez le **nombre total de séances photo privées** qui ont eu lieu avec Bruce Monk : \_\_\_\_\_

**1b)\*** : Fournissez les renseignements suivants **pour chaque séance photo, au meilleur de vos capacités.**

**Vous pouvez fournir les renseignements de l'une (1) des deux (2) façons suivantes :**

1. **Vous pouvez fournir les renseignements ci-dessous; OU**
2. **Vous pouvez joindre une déclaration solennelle dûment remplie et signée faisant état de votre expérience lorsque vous avez été photographié par Bruce Monk, en vous assurant que tous les renseignements requis sont inclus.**

**Important :** Les Réclamants **ne** doivent soumettre **aucun** renseignement ou document concernant les séances photo qui ont eu lieu **après** qu'ils étaient des étudiants à l'école du Royal Winnipeg Ballet, car ces séances photo **ne** sont **pas** visées par la présente action collective.

SÉANCE PHOTO N° 1	
<b>Où</b> cette séance photo a-t-elle eu lieu*? :	
Avez-vous été <b>touché</b> par Bruce Monk pendant cette séance photo*? :	Oui / Non
Si vous avez répondu Oui (vous avez été touché), indiquez <b>où vous avez été touché</b> pendant cette séance photo* :	
<input type="checkbox"/> Zones génitales <input type="checkbox"/> Fesses <input type="checkbox"/> Seins <input type="checkbox"/> Autres : _____	
Étiez-vous <b>habillé, partiellement dévêtu ou dévêtu</b> pendant cette séance photo* ( <b>cochez toutes les cases qui s'appliquent</b> ) :	
<input type="checkbox"/> Habillé <input type="checkbox"/> Partiellement dévêtu <input type="checkbox"/> Dévêtu <input type="checkbox"/> Sexualisé	
Cochez les cases qui s'appliquent aux photos prises pendant cette séance photo* :	
<input type="checkbox"/> Publiée <input type="checkbox"/> Non publiée, à ma connaissance	
Indiquez si vous avez joint les <b>documents à l'appui</b> suivants à la réclamation soumise (facultatif) :	
<input type="checkbox"/> Les photos ou les négatifs de cette séance photo <input type="checkbox"/> Déclaration solennelle d'un ou de plusieurs témoins pour corroborer ou appuyer votre réclamation <input type="checkbox"/> Preuve que les photos ont été publiées sur Internet ou ailleurs <input type="checkbox"/> Autres : _____	

# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

SÉANCE PHOTO N° 2	
Où cette séance photo a-t-elle eu lieu*? :	
Avez-vous été <b>touché</b> par Bruce Monk pendant cette séance photo*? :	Oui / Non
Si vous avez répondu Oui (vous avez été touché), indiquez <b>où vous avez été touché</b> pendant cette séance photo* :	
<input type="checkbox"/> Zones génitales <input type="checkbox"/> Fesses <input type="checkbox"/> Seins <input type="checkbox"/> Autres : _____	
Étiez-vous <b>habillé, partiellement dévêtu ou dévêtu</b> pendant cette séance photo* ( <b>cochez toutes les cases qui s'appliquent</b> ) :	
<input type="checkbox"/> Habillé <input type="checkbox"/> Partiellement dévêtu <input type="checkbox"/> Dévêtu <input type="checkbox"/> Sexualisé	
Cochez les cases qui s'appliquent aux photos prises pendant cette séance photo* :	
<input type="checkbox"/> Publiée <input type="checkbox"/> Non publiée, à ma connaissance	
Indiquez si vous avez joint les <b>documents à l'appui</b> suivants à la réclamation soumise (facultatif) :	
<input type="checkbox"/> Les photos ou les négatifs de cette séance photo <input type="checkbox"/> Déclaration solennelle d'un ou de plusieurs témoins pour corroborer ou appuyer votre réclamation <input type="checkbox"/> Preuve que les photos ont été publiées sur Internet ou ailleurs <input type="checkbox"/> Autres : _____	

SÉANCE PHOTO N° 3	
Où cette séance photo a-t-elle eu lieu*? :	
Avez-vous été <b>touché</b> par Bruce Monk pendant cette séance photo*? :	Oui / Non
Si vous avez répondu Oui (vous avez été touché), indiquez <b>où vous avez été touché</b> pendant cette séance photo* :	
<input type="checkbox"/> Zones génitales <input type="checkbox"/> Fesses <input type="checkbox"/> Seins <input type="checkbox"/> Autres : _____	
Étiez-vous <b>habillé, partiellement dévêtu ou dévêtu</b> pendant cette séance photo* ( <b>cochez toutes les cases qui s'appliquent</b> ) :	
<input type="checkbox"/> Habillé <input type="checkbox"/> Partiellement dévêtu <input type="checkbox"/> Dévêtu <input type="checkbox"/> Sexualisé	
Cochez les cases qui s'appliquent aux photos prises pendant cette séance photo* :	
<input type="checkbox"/> Publiée <input type="checkbox"/> Non publiée, à ma connaissance	
Indiquez si vous avez joint les <b>documents à l'appui</b> suivants à la réclamation soumise (facultatif) :	
<input type="checkbox"/> Les photos ou les négatifs de cette séance photo <input type="checkbox"/> Déclaration solennelle d'un ou de plusieurs témoins pour corroborer ou appuyer votre réclamation <input type="checkbox"/> Preuve que les photos ont été publiées sur Internet ou ailleurs <input type="checkbox"/> Autres : _____	

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour décrire vos séances photo, veuillez photocopier la présente page ou joindre des pages supplémentaires et cocher cette case.



# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

#### SECTION G : FONDS DES SERVICES DE SANTÉ

Les paiements du Fonds des services de santé ont pour but de rembourser aux étudiants Membres du Groupe admissibles les frais de consultation ou de services de santé passés ou futurs concernant les répercussions subies par les étudiants Membres du Groupe admissibles liés au fait d'avoir été photographié par Bruce Monk dans un cadre privé.

**Un (1) paiement de 1 000 \$** sera versé à chaque étudiant Membre du Groupe dont l'Administrateur des réclamations estime qu'il est un étudiant Membre du Groupe admissible et qui demande un paiement du Fonds de consultation, jusqu'à ce que le Fonds de consultation soit entièrement déboursé ou jusqu'à ce que tous les étudiants Membres du Groupe admissibles aient été définitivement déterminés par l'Administrateur des réclamations, selon la première de ces éventualités.

Vous **devez** indiquer si vous souhaitez soumettre une réclamation d'indemnisation auprès du Fonds des services de santé, en cochant la case ci-dessous.

Je souhaite soumettre une réclamation d'indemnisation auprès du Fonds des services de santé.

#### SECTION H : RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Si vous fournissez vos renseignements bancaires complets ci-dessous, le ou les paiements (le cas échéant) de votre réclamation seront déposés directement dans votre compte bancaire. Par ailleurs, le ou les paiements (le cas échéant) de votre réclamation vous seront envoyés par chèque par courrier postal ordinaire. Vous pouvez trouver vos renseignements bancaires sur votre chèque personnel ou votre relevé bancaire ou en communiquant avec votre banque.

##### Renseignements sur le paiement électronique de l'étudiant Membre du Groupe

Nom de la banque

Nom indiqué au compte bancaire

Numéro de transit

Numéro de l'institution

Numéro de compte

##### Renseignements sur le paiement électronique du Destinataire désigné en vertu de la LDF

Nom de la banque

Nom indiqué au compte bancaire

Numéro de transit

Numéro de l'institution

Numéro de compte



# Règlement de l'action collective contre l'école du Royal Winnipeg Ballet

## FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

### POUR LES ÉTUDIANTS MEMBRES DU GROUPE

#### SECTION I : ATTESTATION

En remplissant la présente attestation et en signant ci-dessous, je déclare solennellement que j'ai lu et compris le contenu du présent Formulaire de réclamation. Je déclare, sous peine de parjure, que mes déclarations dans le présent Formulaire de réclamation sont, à ma connaissance, véridiques, exactes et complètes.

---

Nom du Réclamant étudiant en  
lettres moulées

---

Nom du Réclamant désigné en vertu de la  
LDF en lettres moulées

---

Signature du Réclamant étudiant

---

Signature du Réclamant désigné en  
vertu de la LDF